

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOMME PATRIMOINE**

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2023

**DÉLIBÉRATION
N°2023-09**

**Affectation du
résultat 2022
Budget principal
et budget annexe
Somme
Patrimoine**

L'an deux mille vingt-trois, le 6 octobre 2023, le conseil d'administration, convoqué en date du 28 juillet 2023 par la présidente du conseil d'administration de Somme Patrimoine, s'est réuni en session ordinaire à la Citadelle de Doullens.

Étaient présents : Jean-Michel BOUCHY ; Dorothée CRAPOULET ; Elisabeth DESTATTE ; Mohammed DJEDID ; Philippe FRANCOIS ; Moïse LEFEBVRE ; Christelle HIVER ; Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT ; Christian MANABLE ; Jean-Louis PIOT ; Jean-Jacques STOTER.

Étaient excusés : Stéphane CHEVIN ; Romain DUMORTIER ; Rémi FRANCOIS ; Jannick LEFEUVRE.

» EXPOSÉ DES MOTIFS

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes de Somme Patrimoine. Somme Patrimoine a arrêté les comptes de l'exercice 2022 lors de la réunion du Conseil d'administration du 29 juin 2023 (délibération n°2023-05)

Cet arrêté permet ainsi de dégager :

- » le résultat d'exécution de la section d'investissement,
- » les restes à réaliser,
- » le résultat d'exécution de la section de fonctionnement.

Le solde d'exécution de la section d'investissement, corrigé des restes à réaliser, fait ressortir soit un besoin, soit un excédent de financement. La décision d'affectation porte sur le seul résultat apparaissant au compte administratif, à savoir le résultat cumulé de la section de fonctionnement.

Le résultat cumulé excédentaire doit être affecté en priorité :

- » à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (article 1068) ;
- » pour le solde en excédents de fonctionnement reportés (article 002).

1/ Budget principal Somme Patrimoine

Les résultats constatés au compte administratif 2022 sont les suivants :

• Excédent de financement brut de la section d'investissement	114 037,67 €
• Restes à réaliser dépenses	111 628,56 €
• Restes à réaliser recettes	0,00 €
• Excédent de financement net de la section d'investissement	2 409,11 €
• Excédent de fonctionnement	458 127,64 €
• Excédent net	458 127,64 €

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, il vous est proposé :

- › D'inscrire l'excédent de financement de la section d'investissement en recette d'investissement pour un montant de **114 037,67 €** à la ligne 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) au budget supplémentaire 2023 ;
- › D'affecter l'excédent de fonctionnement à hauteur de **458 127,64 €** en excédents de fonctionnement reportés à la ligne 002 au budget supplémentaire 2023. Pour information, le résultat net après déduction des restes à réaliser de la section de fonctionnement est de **318 789,85 €**.

2/ Budget annexe Somme Patrimoine

Le résultat constaté au compte administratif 2022 est le suivant :

• Excédent de financement brut de la section d'investissement	1 716,48 €
• Restes à réaliser dépenses	0,00 €
• Restes à réaliser recettes	0,00 €
• Excédent de financement net de la section d'investissement	1 716,48 €
• Excédent de fonctionnement	142 758,33 €
• Excédent net	142 758,33 €

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M4, il vous est proposé :

- › d'inscrire en excédent de la section d'investissement en recettes d'investissement pour un montant de **1 716,48 €** à la ligne 001 au budget supplémentaire 2023 ;
- › d'affecter l'excédent de fonctionnement à hauteur de **142 758,33 €** en excédent de fonctionnement reporté à la ligne 002 au budget supplémentaire 2023. Pour information,

le résultat net après déduction des restes à réaliser de la section de fonctionnement est de 186 721,28 €.

» **DÉLIBÉRATION**

Le conseil d'administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Et après en avoir délibéré,

Décide,

1/ Pour le budget principal Somme Patrimoine

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- › que l'excédent de financement de la section d'investissement de 114 037,67 € soit inscrit en recette d'investissement à la ligne 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) au budget supplémentaire 2023 ;
- › d'affecter l'excédent de fonctionnement à hauteur de 458 127,64 € en excédents de fonctionnement reportés à la ligne 002 au budget supplémentaire 2023.

2/ Pour le budget annexe Somme Patrimoine

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M4 :

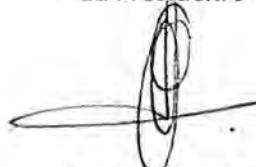
- › d'inscrire un excédent de la section d'investissement en recettes d'investissement pour un montant de 1 716,48 € à la ligne 001 au budget supplémentaire 2023 ;
- › d'affecter l'excédent de fonctionnement à hauteur de 142 758,33 € en excédent de fonctionnement reporté à la ligne 002 au budget supplémentaire 2023.

ADOPTÉ/REJETÉ À :

- › Pour : 11
- › Abstention : 0
- › Contre : 0

Notifié et rendu exécutoire le :

La Présidente



Christelle HIVER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOMME PATRIMOINE

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2023

DÉLIBÉRATION
N°2023-10

Budget
supplémentaire

Budget principal
et budget annexe

L'an deux mille vingt-trois, le 6 octobre 2023, le conseil d'administration, convoqué en date du 28 juillet 2023 par la présidente du conseil d'administration de Somme Patrimoine, s'est réuni en session ordinaire à la Citadelle de Doullens.

Étaient présents : Jean-Michel BOUCHY ; Dorothée CRAPOULET ; Elisabeth DESTATTE ; Mohammed DJEDID ; Philippe FRANCOIS ; Moïse LEFEBVRE ; Christelle HIVER ; Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT ; Christian MANABLE ; Jean-Louis PIOT ; Jean-Jacques STOTER.

Étaient excusés : Stéphane CHEVIN ; Romain DUMORTIER ; Rémi FRANCOIS ; Jannick LEFEUVRE.

Le Budget Primitif du budget principal et du budget annexe Somme Patrimoine a été voté par délibération 2023-01 du 7 mars 2023.

L'année 2023 reste fragile en termes de fréquentation des sites touristiques de Somme Patrimoine, en lien avec le contexte économique difficile et une météo estivale capricieuse.

La programmation culturelle 2023 de Somme Patrimoine rencontre de beaux succès tels que les artisans de la Préhistoire en accueillant 1 615 visiteurs les 12 et 13 août 2023. Le Centre archéologique de Ribemont, ouvert tous les mercredis, attire les visiteurs, de plus en plus nombreux, par rapport aux années précédentes.

En revanche, le public de la Citadelle de Doullens est au rendez-vous depuis son ouverture le 15 avril 2023 au public mais pas à la hauteur des estimations prévues en début d'année.

Fréquentation au 31 août 2023	Samara	Centre archéologique	Citadelle de Doullens	Total
2022	49 609	957	2 608	53 174
2023	43 628	1 486	5428	50 542

A ce jour, la 2^{ème} session du Sama'rock est programmée le 21 octobre 2023 à Samara ainsi qu'un évènement à la Citadelle de Doullens le week-end du 28 et 29 octobre 2023.

I. BUDGET PRINCIPAL SOMME PATRIMOINE

Section de fonctionnement :

1. Dépenses de fonctionnement

La Citadelle de Doullens, d'une superficie de 33 hectares, nécessite un entretien spécifique de ces espaces verts. L'EPCC Somme Patrimoine n'a pas les moyens techniques et humains pour réaliser ce travail. Dans le cadre d'un partenariat renforcé dont vous trouverez en annexe 1 la convention définissant le cadre de la coopération, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie participe à l'entretien et à la valorisation de ce site en 2023.

La collectivité poursuit son objectif de développement de ces activités sur les trois sites en gestion tout en maîtrisant sa masse salariale. Cependant, les annonces gouvernementales du 1er mai 2023 (revalorisation de 2,22% du SMIC) et du 1^{er} juillet 2023 par la revalorisation du point d'indice de 1.5% fragilise l'équilibre de l'enveloppe dédiée en 2023 à la masse salariale. Dans ce même contexte, l'EPCC s'est engagé à étudier la situation des agents dont la rémunération n'a pas été revalorisée depuis quelques années

Il est donc proposé d'abonder le chapitre 011 (charges à caractère général) de 70 000 € et le chapitre 012 (charge de personnel) de 80 000 €.

2. Recettes de fonctionnement

L'ouverture au public de la Citadelle depuis le 15 avril 2023 complétée par un contexte économique difficile a complexifié cette année l'estimation de recettes commerciales pour l'année 2023.

CA (billetterie) au 31 août 2023	Samara	Centre archéologique	Citadelle de Doullens	Total
2022	497 748.84 €	7 133 €	6 972.00 €	511 853.84 €
2023	480 388.86 €	10 597.50 €	22 739.30 €	513 715.66 €

Il est constaté au 31 août 2023, un même niveau de recettes commerciales encaissées que l'année dernière.

Au regard des chiffres de fréquentation de cet été, il est proposé de diminuer le montant prévisionnel des recettes attendues de 200 000 €, qui est compensée par la reprise des excédents des résultats issus du compte administratif 2022.

Par ailleurs, le département de la Somme a réévalué la subvention de fonctionnement en commission permanente du 18 septembre 2023 en attribuant une subvention complémentaire de 80 000 €. Il est proposé d'inscrire cette recette sur le budget principal 2023 et d'approuver l'avenant n°2 à la convention 2022-2027 entre le département de la Somme et Somme Patrimoine (annexe 2).

Section d'investissement :

1. Dépenses d'investissement

Afin de financer des travaux d'élagage d'arbres à la Citadelle de Doullens ainsi que des travaux de terrassement à Samara, il est proposé d'inscrire 14 558 € au chapitre 21 en réduisant du même montant les crédits inscrits au chapitre 23.

2. Recettes d'investissement

Il n'est pas envisagé d'inscrire des recettes complémentaires au budget supplémentaire en investissement.

SYNTHÈSE

Compte-tenu des ajustements et des inscriptions nouvelles, le budget supplémentaire du budget principal 2023 s'équilibre à :

FONCTIONNEMENT

	Dépenses		Recettes	
	BP voté	BS proposé	BP voté	BS proposé
Résultat reporté	-	-	-	458 127.64 €
Restes à réaliser	-	147 796.23 €	-	8 458.44 €
Total	-	147 796.23 €	-	466 586.08€
011 – Charges à caractère général	750 800,00 €	70 000,00 €	-	-
012 – Charges de personnel	1 705 000,00 €	80 000,00 €	-	-
65 – Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 140,00 €	0,00 €	-	-
66 – Charges financières	670,00 €	-	-	-
67 – Charges exceptionnelles	1 000,00 €			
023 – Virement à la section d'investissement	0,00 €	0 €	-	-
042 – Opérations ordre transf. entre sections	126 000,00 €	-	-	-
Total dépenses	2 584 610,00 €	150 000,00 €	-	-
013 – Atténuations de charges	-	-	20 000,00 €	-
70 – Ventes de produits	-	-	874 610,00 €	- 200 000,00 €
74 – Subvention d'exploitation	-	-	1 600 000,00 €-	80 000.00 €
75 – Autres produits de gestion courante	-	-	0 €	-
042 – Opération ordre transf. entre sections	-	-	90 000,00 €	-
Total recettes			2 584 610,00 €	-120 000 €
Total BS		2 882 406.23 €		2 931 196.08 €

INVESTISSEMENT

	Dépenses		Recettes	
	BP voté	BS proposé	BP voté	BS proposé
Résultat reporté	-	-	-	114 037.67 €
Restes à réaliser	-	111 628.56 €	-	
Total	-	111 628.56 €	-	114 037.67 €
21- immobilisations corporelles	146 000 €	14 558.00 €		
23- immobilisations en cours	40 000 €	-14 558.00€		
040- opérations ordre transfert entre sections	90 000 €			
Total dépenses	276 000 €	111 628.56 €	-	-
13- subvention d'investissement	-	-	150 000 €	
040- opération d'ordre entre sections	-	-	126 000 €	
Total recettes			276 000 €	114 037.67 €
Total BS		387 628.56 €		390 037.67 €

II. BUDGET ANNEXE SOMME PATRIMOINE

Section de fonctionnement :

1. Dépenses de fonctionnement

Somme patrimoine a accueilli les 8, 16, 20 et 29 juin 2022 le Service National Universel (SNU) de la Somme et leur a proposé des prestations de restauration représentant la somme de 13 827 euros. En 2023, la DRAJES Hauts de France, en charge du SNU, a informé que la facturation intervenue en 2022 ne pouvait aboutir à un paiement en raison des nouvelles règles de dépôt des factures sur Chorus Pro.

Après vérification auprès de la paierie départementale, il s'avère que la seule solution envisageable est d'annuler les titres de recettes en lien avec ces prestations.

Il convient de régulariser la situation en inscrivant au chapitre 67 des crédits d'un montant de 13 827 euros correspondant à ces prestations 2022.

Somme Patrimoine missionne chaque année la société KPMG pour réaliser la déclaration fiscale en lien avec l'activité commerciale de Somme Patrimoine. Il en ressort que pour l'année 2022, Somme Patrimoine est redevable d'un impôt sur les sociétés d'un montant d'environ 22 000 €. Il convient de régulariser la situation en inscrivant cette somme au budget annexe 2023. Pour autant, une démarche auprès des services fiscaux est engagée afin que l'EPCC soit exonéré de cet impôt.

Dans la même optique d'exonération fiscale, Il est proposé aussi d'inscrire des crédits à hauteur de 44 000 € au chapitre 012 afin de refacturer au budget principal, selon une clef de répartition, à raison de 22 000 € au titre de la régularisation présentée dans le paragraphe ci-dessus et 22 000 € en prévision de l'année 2023, des charges de personnel mobilisées afin d'avoir une vision plus sincère du budget annexe.

Par ailleurs, Il vous est également proposé un ajustement de 2 000 € pour les amortissements (rappel BP 2023 : 12 300 €). La pratique des amortissements au prorata temporis avec l'instruction budgétaire et comptable M4 rend la prévision budgétaire plus complexe. Cet ajustement est sans impact sur l'équilibre budgétaire.

2. Recettes de fonctionnement

À la suite de l'annulation des titres de recettes 2022 d'un montant de 13 827 euros évoquées ci-dessus, Somme Patrimoine engagera de nouveau la facturation selon la procédure adéquate.

Il convient d'inscrire ces recettes nouvelles au budget annexe.

SYNTHÈSE

Compte tenu des ajustements, le budget supplémentaire du budget annexe 2023 s'équilibre à :

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes	
	BP voté	BS proposé	BP voté	BS proposé
Résultat reporté	-	-	-	142 758.33 €
Restes à réaliser	-	14 683.03 €	-	58 645.98 €
Total	-	14 683.03 €	-	201 404.31 €
011 – Charges à caractère général	215 100 €	0 €	-	-
012 – Charges de personnel	176 000 €	44 000 €	-	-
65 – Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 0000 €	0,00 €	-	-
67 – Charges exceptionnelles	1 000 €	13 827€	-	-
69 – Impôts sur les bénéfices et assimilés	6 000 €	22 000€		
023 – Virement à la section d'investissement	7 500 €	-2 000 €	-	-
042 – Opérations ordre transf. entre sections	12 300 €	2 000 €-	-	-
Total dépenses	418 900 €	79 827 €	-	-
013 – Atténuations de charges	-	-	7 700 €	0-
70 – Ventes de produits	-	-	410 400 €	13 827 €
042 – Opération ordre transf. entre sections	-	-	800 €	-
Total recettes			418 900 €	13 827 €
Total BS		513 410,03 €		634 131,31 €

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	BP voté	BS proposé	BP voté	BS proposé
Résultat reporté	-	0 €	-	1 716.48 €
Restes à réaliser	-	0 €	-	
Total	-	0 €	-	1 716.48 €
21- immobilisations corporelles	19 000 €			-
040- opérations ordre transfert entre sections	800 €			
Total dépenses	19 800 €	0 €	0 €	0 €-
021- virement de la section de fonctionnement	-	-	7 500 €	-2 000 €
040- opération d'ordre entre sections	-	-	12300 €	2 000 €
Total recettes			19 800 €	0 €
Total BS		19 800 €		21 516.48 €

» DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les documents comptables présentés en annexe 1,

**Et après en avoir délibéré,
Décide,**

- D'approuver la convention de coopération entre la Communauté de Communes du territoire Nord Picardie et Somme Patrimoine (annexe 1) ;
- D'approuver l'avenant n°2 à la convention 2022-2027 entre le département de la Somme et Somme Patrimoine (annexe 2) ;
- D'adopter par chapitre le Budget Supplémentaire du budget principal Somme Patrimoine dont la balance générale figure en annexe à la présente délibération (annexe 3) ;
- D'adopter par chapitre le Budget Supplémentaire du budget annexe Somme Patrimoine dont la balance générale figure en annexe à la présente délibération (annexe 4).

Je n'ai pas voté la convention de coopération (Annexe 1)

ADOPTÉ/REJETÉ À : › Pour : 11 › Abstention : 0 › Contre : 0 Notifié et rendu exécutoire le :	La Présidente  Christelle HIVER
---	---



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOMME PATRIMOINE

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2023

DÉLIBÉRATION N°2023-11

Apurement des
créances
irrécouvrables
prescrites –
budget principal
et annexe

L'an deux mille vingt-trois, le 6 octobre 2023, le conseil d'administration, convoqué en date du 28 juillet 2023 par la présidente du conseil d'administration de Somme Patrimoine, s'est réuni en session ordinaire à la Citadelle de Doullens.

Étaient présents : Jean-Michel BOUCHY ; Dorothée CRAPOULET ; Elisabeth DESTATTE ; Mohammed DJEDID ; Philippe FRANCOIS ; Moïse LEFEBVRE ; Christelle HIVER ; Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT ; Christian MANABLE ; Jean-Louis PIOT ; Jean-Jacques STOTER.

Étaient excusés : Stéphane CHEVIN ; Romain DUMORTIER ; Rémi FRANCOIS ; Jannick LEFEUVRE.

» EXPOSÉ DES MOTIFS

Les créances irrécouvrables correspondent aux titres de recettes émis par une collectivité mais dont le recouvrement ne peut être mené à son terme par le comptable public en charge du recouvrement.

Il y a deux types de créances irrécouvrables :

- » **L'admission en non-valeur des créances :** elle est décidée par l'assemblée délibérante de la collectivité dans l'exercice de sa compétence budgétaire. Elle est demandée par le comptable public lorsqu'il rapporte les éléments propres à démontrer que malgré toutes les diligences qu'il a effectuées, il ne peut pas en obtenir le recouvrement ;
- » **Les créances éteintes :** elles sont des créances qui restent valides juridiquement mais dont l'irrécouvrabilité résulte d'une décision juridique extérieure définitive qui s'impose à la collectivité créancière et qui s'oppose à toute action en recouvrement. Il peut s'agir par exemple d'un prononcé d'un jugement de clôture de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs.

A ce titre, Madame le comptable public a adressé le 4 juillet 2023 un état recensant des titres de recettes émis sur les années 2018 et 2019 qui restent à payer à ce jour.

Pour le budget principal, cela concerne deux visites réalisées en 2019 à Samara en septembre 2019 par l'entreprise France randonnée dont la liquidation judiciaire a été prononcée le 1^{er} octobre 2020.

Nom et prénom	Exercice	Numéro de titre	Montant à annuler
FRANCE RANDONNEE	2019	430	132,00 €
FRANCE RANDONNEE	2019	432	246,00 €

Pour le budget annexe, il s'agit d'une prestation de restauration à hauteur de 28.60€ datant de 2018. (Titre 100)

Soit un montant de total de 406.60€, répartis comme suit

- 378€ de créances éteintes pour le budget principal ;
- 28.60 € de créances admises en non-valeur pour le budget annexe.

Considérant d'une part que le comptable public de la Somme a épuisé tous les moyens lui permettant d'assurer le recouvrement de ces recettes, et d'autres part, que les décisions juridiques s'imposent à Somme Patrimoine et s'opposent à toute action en recouvrement, il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir :

- ADMETTRE en créances éteintes un montant total de 378€ pour le budget principal ;
- ADMETTRE en non-valeur un montant total de 28,60€ pour le budget annexe.

» DÉLIBÉRATION

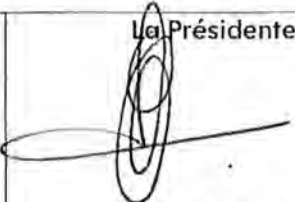
Le conseil d'administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Et après en avoir délibéré,

Décide,

- ADMETTRE en créances éteintes un montant total de 378 € pour le budget principal ;
- ADMETTRE en non-valeur un montant total de 28.60 € pour le budget annexe ;
- D'AUTORISER l'inscription des crédits aux budgets principal et annexe de l'EPCC SOMME Patrimoine 2023 au chapitre 65.

ADOPTÉ/REJETÉ À : › Pour : 11 › Abstention : 0 › Contre : 0 Notifié et rendu exécutoire le :	La Présidente  Christelle HIVER
---	--

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOMME PATRIMOINE

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2023

DÉLIBÉRATION N°2023-12

Prolongation d'un
an du projet
culturel et
scientifique de
Somme
Patrimoine

Prolongation d'un
an du contrat du
directeur

L'an deux mille vingt-trois, le 6 octobre 2023, le conseil d'administration, convoqué en date du 28 juillet 2023 par la présidente du conseil d'administration de Somme Patrimoine, s'est réuni en session ordinaire à la Citadelle de Doullens.

Étaient présents : Jean-Michel BOUCHY ; Dorothée CRAPOULET ; Elisabeth DESTATTE ; Mohammed DJEDID ; Philippe FRANCOIS ; Moïse LEFEBVRE ; Christelle HIVER ; Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT ; Christian MANABLE ; Jean-Louis PIOT ; Jean-Jacques STOTER.

Étaient excusés : Stéphane CHEVIN ; Romain DUMORTIER ; Rémi FRANCOIS ; Jannick LEFEUVRE.

» EXPOSÉ DES MOTIFS

Par délibération N°2020-13 du 23 octobre 2020, Somme Patrimoine s'est doté d'un projet culturel et scientifique porté par Monsieur Ludovic Moignet, en tant que directeur, pour la période 2020-2023.

Ce document opérationnel et stratégique définit l'identité et les orientations de l'établissement et guide quotidiennement les actes et décisions, les projets. Ses équipes incarnent ses valeurs. Les sites culturels dont il a la gestion en sont les vecteurs.

Ce projet définissait six projets structurants pour l'établissement, à savoir :

- › Un bâtiment central à Samara
- › Le projet Vallée de Somme, Vallée idéale
- › Transformer le pavillon des expositions de Samara
- › Renouveler l'exposition 600 000 de Samara
- › Recréer la porte fortifiée de l'oppidum
- › Le projet d'établissement

La période 2020 -2023, marquée par des crises successives (sanitaire, économique) a ralenti la mise en œuvre de l'ensemble de ces projets.

Au regard de ce bilan, il est proposé de prolonger d'un an la durée du projet culturel et scientifique de Somme Patrimoine porté par Monsieur Ludovic Moignet.

Et par conséquent, il est proposé de renouveler pour la même période le contrat du Directeur qui arrive à son terme au 31 octobre 2023.

» DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 2020-13 du 23 octobre 2020 approuvant le projet culturel et scientifique de Somme Patrimoine et le renouvellement pour une période de trois ans, à compter du 1^{er} novembre 2020 jusqu'au 31 octobre 2023, le contrat de Ludovic MOIGNET en tant que Directeur de Somme Patrimoine.

Et après en avoir délibéré,

Décide de,

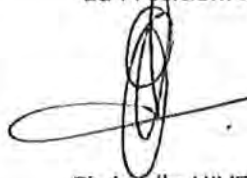
- › **PROLONGER** d'un an la durée du projet culturel et scientifique de Somme Patrimoine ;
- › **RENOUVELER** pour une période d'un an, à compter du 1^{er} novembre 2023 jusqu'au 31 octobre 2024, le contrat de Ludovic MOIGNET, en tant que directeur de Somme Patrimoine ;
- › **AUTORISER** le président à signer le contrat.

ADOPTÉ/REJETÉ À :

- › Pour : 11
- › Abstention : 0
- › Contre : 0

Notifié et rendu exécutoire le :

La Présidente



Christelle HIVER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOMME PATRIMOINE**

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2023

**DÉLIBÉRATION
N°2023-13**

**Lancement d'une
procédure
adaptée**

**Entretien des
espaces verts de
la Citadelle de
Doullens**

L'an deux mille vingt-trois, le 6 octobre 2023, le conseil d'administration, convoqué en date du 28 juillet 2023 par la présidente du conseil d'administration de Somme Patrimoine, s'est réuni en session ordinaire à la Citadelle de Doullens.

Étaient présents : Jean-Michel BOUCHY ; Dorothée CRAPOULET ; Elisabeth DESTATTE ; Mohammed DJEDID ; Philippe FRANCOIS ; Moïse LEFEBVRE ; Christelle HIVER ; Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT ; Christian MANABLE ; Jean-Louis PIOT ; Jean-Jacques STOTER.

Étaient excusés : Stéphane CHEVIN ; Romain DUMORTIER ; Rémi FRANCOIS ; Jannick LEFEUVRE.

» DÉLIBÉRATION

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Somme Patrimoine a en gestion la Citadelle de Doullens.

Il est proposé de confier à un prestataire extérieur l'entretien des espaces verts suivants :

- › Les intérieurs de l'Ancienne Citadelle et de la partie couronnée,
- › Les zones extérieures : des remparts à la route nationale 25,
- › L'ensemble des bastions de l'Ancienne citadelle et de la partie couronnée,
- › L'ensemble des talus de l'Ancienne Citadelle et de la partie couronnée,
- › Le talus dans les fossés de l'école Montalembert,
- › La zone à proximité des riverains (Direction Gézaincourt),
- › La zone dite de la Demi-lune de l'Ancienne citadelle,
- › Le talus : zone extérieure jusqu'à la rn25 et dans les fossés.

Les prestations attendues dans le cadre de ce marché sont :

- › Tonte des pelouses
- › L'entretien des massifs
- › Débroussaillage

- › Désherbage
- › Bêchage
- › Ramassage des feuilles mortes
- › Entretien et taille des haies
- › Petits travaux mécaniques et de bâtis

Le montant estimé du marché est estimé à 70 000 € TCC par an.

Il est proposé de lancer un marché réservé en procédure adaptée pour un an, renouvelable deux fois.

» DÉLIBÉRATION

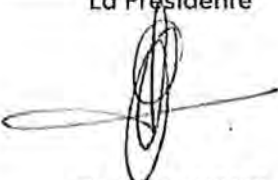
Le Conseil d'administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Et après en avoir délibéré,

Décide,

- › D'autoriser le Directeur à engager la procédure de consultation pour l'entretien des espaces verts de la Citadelle de Doullens.

ADOPTÉ/REJETÉ À : › Pour : 11 › Abstention : 0 › Contre : 0 Notifié et rendu exécutoire le :	La Présidente  Christelle HIVER
---	---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOMME PATRIMOINE

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2023

DÉLIBÉRATION
N°2023-14

Actualisation des
tarifs

L'an deux mille vingt-trois, le 6 octobre 2023, le conseil d'administration, convoqué en date du 28 juillet 2023 par la présidente du conseil d'administration de Somme Patrimoine, s'est réuni en session ordinaire à la Citadelle de Doullens.

Étaient présents : Jean-Michel BOUCHY ; Dorothée CRAPOULET ; Elisabeth DESTATTE ; Mohammed DJEDID ; Philippe FRANCOIS ; Moïse LEFEBVRE ; Christelle HIVER ; Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT ; Christian MANABLE ; Jean-Louis PIOT ; Jean-Jacques STOTER.

Étaient excusés : Stéphane CHEVIN ; Romain DUMORTIER ; Rémi FRANCOIS ; Jannick LEFEUVRE.

» EXPOSÉ DES MOTIFS

L'EPCC Somme Patrimoine prévoit au titre de l'année 2023 une programmation culturelle déployée sur les trois sites.

L'EPCC Somme Patrimoine assure au titre de ces activités principales et annexes un certain nombre de prestations de services et de vente de marchandises dans ses boutiques ou son restaurant.

La présente délibération concerne l'actualisation des tarifs de la billetterie, de la boutique et des offres de restauration.

» MÉTHODE PROPOSÉE

1/ Tarifs relatifs à la billetterie

Chaque année, le Conseil départemental de la Somme offre un nouveau tome de la série BD « Hagard, enquêteur de l'Histoire » aux élèves de collège.

Pour aller plus loin, au-delà de la lecture des voyages d'Hagard, Somme Patrimoine a conçu des mallettes pédagogiques et des visites de ses sites. Les mallettes sont prêtées gracieusement par Somme Patrimoine aux établissements scolaires pour une durée ne pouvant excéder 15 jours.

Elles contiennent :

- › 10 fac-similés d'objets à retrouver dans la BD et leur fiche d'exploitation
- › 30 ex. de BD
- › Un jeu de cartes et une frise chronologique
- › 7 planches de BD grand format

Les mallettes peuvent être livrées dans les établissements par un médiateur culturel ou retirées par les enseignants au centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre.

Il convient d'en déterminer les tarifs. (Annexe 1).

2/ Tarifs des activités de Boutique

Il est proposé d'actualiser la gamme de produits destinés à nos visiteurs (annexe 2).

» DÉLIBÉRATION

Le conseil d'administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Et après en avoir délibéré,

Décide,

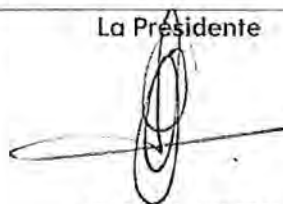
Article 1 : d'adopter les nouvelles grilles tarifaires relatives aux activités proposées par Somme Patrimoine telles qu'elles figurent en annexe 1 et 2 à la présente délibération à compter du 6 octobre 2023.

ADOPTÉ/REJETÉ À :

- › Pour : 11
- › Abstention : 0
- › Contre : 0

Notifié et rendu exécutoire le :

La Présidente



Christelle HIVER

TARIFS BILLETTERIE GROUPES

Produit	Tarifs 2022 TTC	Tarif 2023 TTC
Mise à disposition de la mallette pédagogique Hagard	NC	0 €
Forfait intervention d'un médiateur pour la livraison de la mallette pédagogique Hagard	NC	250€ / 1/2 journée & par classe
Forfait intervention d'un médiateur "Hors les murs"	210 €	300€ / 1/2 journée & par classe
Frais de déplacement lors d'une intervention "Hors les murs"	0,30€/km	0,60€ / km

TARIFS BOUTIQUE

Produit	Tarif 2022 TTC	Tarif 2023 HT	Tarif 2023 TTC
Tome 3 - Histoires de la Citadelle "Aux origines de la citadelle"	/	10,00 €	12,00 €
Lot de 3 BD "Hagard"	/	28,44 €	30,00 €
Nécessaire à feu	34,50 €	24,17 €	29,00 €
P.clés Cromagnon	9,50 €	7,08 €	8,50 €
Tote bag Coton Nature Planet	6,50 €	4,17 €	5,00 €
Trousse Coton Nature Planet	7,50 €	5,00 €	6,00 €
Trousse à outils cuir	65,00 €	49,17 €	59,00 €
Ceinture gauloise cuir	49,00 €	37,50 €	45,00 €
Bourse Marsupia cuir	30,00 €	22,50 €	27,00 €
Lampe à huile feuille	14,50 €	11,25 €	13,50 €
Lampe à huile Lèda	14,50 €	11,25 €	13,50 €
Lampe à huile Les Gladiateurs	14,50 €	11,25 €	13,50 €
Lampe à huile Les amoureux	14,50 €	11,25 €	13,50 €
Lampe à huile Bacchus	16,00 €	12,08 €	14,50 €
Vase à écaille	29,00 €	22,92 €	27,50 €
Assiette sigillée	36,00 €	28,75 €	34,50 €
Amphore 1 litre	49,00 €	39,58 €	47,50 €
Collier romain argent et lapis lazuli	115,00 €	74,17 €	89,00 €
Pendentif Bulla romain	70,00 €	54,17 €	65,00 €
Fibule "M" Argent	75,00 €	57,50 €	69,00 €
BO Bonn Argent	95,00 €	74,17 €	89,00 €
BO Apollon Argent	120,00 €	91,67 €	110,00 €
Bague Légionnaire Aigle Argent	125,00 €	91,67 €	110,00 €
Fibule "Lion" Laiton	52,00 €	40,83 €	49,00 €
Boîte à sceau Laiton	32,00 €	24,17 €	29,00 €
Bracelet celte laiton	99,00 €	70,83 €	85,00 €
Bracelet de Péronne laiton	50,00 €	37,50 €	45,00 €
Bracelet de Péronne Argent	90,00 €	65,83 €	79,00 €
Fibule 4 Tène finale bronze	65,00 €	49,17 €	59,00 €
Casquette Samara	12,00 €	8,33 €	10,00 €
Peluche Vache Hitgh land GM	37,50 €	28,75 €	34,50 €
Tigre à dents de sabre	28,50 €	20,83 €	25,00 €
Peluche loup GM	37,50 €	28,75 €	34,50 €
Porte clé décapsuleur	5,00 €	2,92 €	3,50 €
Lot de 10 carambars	/	1,42 €	1,50 €
Lot de 10 sucettes	/	3,79 €	4,00 €
Frais de port VPC	/	3,34 €	4,00 €
Frais de port VPC	/	6,25 €	7,50 €
Produit	Tarif 2022 TTC	Tarif 2023 HT	Tarif 2023 TTC
Panoplie du festivalier 1	/	13,20 €	16,50 €
Panoplie du festivalier 2	/	16,00 €	20,00 €
Sac à dos Sama'Rock	15,00 €	8,33 €	10,00 €
Plaid Sama'Rock	10,00 €	4,17 €	5,00 €
Sac banane Sama'Rock	10,00 €	4,17 €	5,00 €
Ecusson Sama'Rock	3,00 €	1,67 €	2,00 €
Pendentif à la lyre Sama'Rock	15,00 €	8,33 €	10,00 €
Porte-clés lampe Sama'Rock	3,00 €	1,67 €	2,00 €
Tote bag Sama'Rock	5,00 €	2,92 €	3,50 €
Casquette Sama'Rock	10,00 €	4,17 €	5,00 €

ANNEXE 2 – BS 2023 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE
ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	reports	BS 2023	total 2023
20	Immobilisations incorporelles	0			0
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes)	19 000			19 000
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes)	0			0
23	Immobilisations en cours (y compris programmes)	0			0
Total des dépenses d'équipement		19 000	0	0	19 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0			0
13	Subventions d'investissement	0			0
16	Emprunts et dettes assimilées	0			0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0			0
26	Participations et créances rattachées	0			0
27	Autres immobilisations financières	0			0
020	Dépenses imprévues	0			0
Total des dépenses financières		0	0	0	0
45	Total des opé. pour compte de tiers	0			0
Total des dépenses réelles d'investissement		19 000	0	0	19 000
040	Opérations ordre transf. entre sections	800			800
041	Opérations patrimoniales	0	0		0
Total des dépenses d'ordre d'investissement		800	0	0	800
TOTAL		19 800	0	0	19 800

D 001 SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF REPORTE OU ANTICIPE				0
---	--	--	--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	19 800	0	0	19 800
--	--------	---	---	--------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	reports	BS 2023	total 2023
13	Subventions d'investissement (sauf 135)	0			0
16	Emprunts et dettes assimilées	0			0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0			0
21	Immobilisations corporelles	0			0
22	Immobilisations reçues en affectation	0			0
23	Immobilisations en cours	0			0
Total des recettes d'équipement		0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0			0
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0			0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0			0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0			0
26	Participations et créances rattachées	0			0
27	Autres immobilisations financières	0			0
Total des recettes financières		0	0	0	0
45	Total des opé. pour le compte de tiers	0			0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	7 500		-2 000,00	5 500
040	Opérations ordre transf. entre sections	12 300		2 000,00	14 300
041	Opérations patrimoniales	0			0
Total des recettes d'ordre d'investissement		19 800	0	0	19 800
TOTAL		19 800	0	0	19 800

R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				1 716,48	1 716,48
---	--	--	--	----------	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	19 800	0	0	1 716,48	21 516,48
--	--------	---	---	----------	-----------

ANNEXE 2 – BS 2023 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE
ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES D'EXPLOITATION

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	BP 2023	reports	BS 2023	total 2023
011	Charges à caractère général	215 100	14 683,03	0	229 783,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	176 000		44 000	220 000,00
014	Atténuations de produits	0		0	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6596)	1 000		0	1 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	392 100	14 683,03	44 000	450 783
66	Charges financières	0		0	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000		13 827	14 827,00
69	Impôts sur les bénéfices	6 000		22 000	28 000,00
022	Dépenses imprévues	0		0	0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	399 100	14 683,03	79 827	493 610
023	Virement à la section d'investissement	7 500		-2 000	5 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	12 300		2 000	14 300,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0		0	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	19 800	0	0	19 800
	TOTAL	418 900	14 683,03	79 827	513 410
D 002 RÉSULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES		418 900	14 683,03	79 827	513 410,03

R 002 RÉSULTAT REPORTE OU ANTICIPE				142 758,33	142 758,33
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES		418 900	58 645,98	156 585,33	634 131,31

Annexe 1 – BS 2023 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRINCIPAL
ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	reports	BS 2023	total 2023
011	Charges à caractère général	750 800	132 019,73	70 000,00	952 819,73
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 705 000	15 000,00	80 000,00	1 800 000,00
014	Atténuations de produits	0		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6596)	1 140			1 140,00
Total des dépenses de gestion courante		2 456 940	147 040	150 000	2 753 979,73
66	Charges financières	670			670,00
67	Charges spécifiques	1 000	756,50		1 756,50
68	Distributions amortissements et provisions	0			0,00
022	Dépenses imputées	0			0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 458 610	147 796,23	150 000	2 756 406,23

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	reports	BS 2023	total 2023
013	Atténuations de charges	20 000,00			20 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	874 610,00	8 458,44	-200 000,00	663 068,44
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00			0,00
74	Subventions d'exploitation + TDENS	1 600 000,00		80 000,00	1 680 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00			0,00
Total des recettes de gestion courante		2 494 610	8 458,44	-120 000	2 383 068
76	Produits financiers	0,00			0,00
77	Produits exceptionnels	0,00			0,00
78	Reprises sur provisions	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 494 610	8 458,44	-120 000	2 383 068

023	Vêtement à la section d'investissement	0			0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	126 000			126 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		126 000	0,00	0	126 000,00
TOTAL		2 584 610	147 796,23	150 000	2 882 406,23
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 584 610	147 796,23	150 000	2 882 406,23
---	--	-----------	------------	---------	--------------

042	Opérations ordre transf. entre sections	90 000			90 000
043	Opérations ordre intérieur de la section	0			0
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		90 000	0,00	0	90 000
TOTAL		2 584 610	8 458,44	-120 000	2 473 068
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				458 127,64	458 127,64

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 584 610	8 458,44	338 127,64	2 931 196,08
---	--	-----------	----------	------------	--------------

Annexe 1 – BS 2023 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRINCIPAL
ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	report	BS 2023	total
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes)	0			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0			0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes)	146 000	103 992,24	14 558	264 550,24
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes)	0			0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes)	40 000	7 636,32	-14 558	33 078,32
Total des dépenses d'équipement		186 000	111 628,56	0	297 628,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0			0
13	Subventions d'investissement	0			0
16	Emprunts et dettes assimilées	0			0
18	Cde de liaison affectation (BA région)	0			0
26	Participations et créances rattachées	0			0
27	Autres immobilisations financières	0			0
Total des dépenses financières		0	0	0	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers	0			0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		186 000	111 628,56	0	297 628,56

040	Opérations ordre transf. entre sections	90 000			90 000
041	Opérations patrimoniales	0			0
Total des dépenses d'ordre d'investissement		90 000	0	0	90 000,00

TOTAL		276 000	111 628,56	0	387 628,56
-------	--	---------	------------	---	------------

D 001 SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF REPORTE OU ANTICIPE					
---	--	--	--	--	--

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES		276 000	111 628,56	0	387 628,56
--	--	---------	------------	---	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	report	BS 2023	total
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	150 000			150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0			0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0			0,00
21	Immobilisations corporelles	0			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0			0,00
23	Immobilisations en cours	0			0,00
Total des recettes d'équipement		150 000	0	0	150 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0			0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitaux	0			0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0			0,00
18	Cde de liaison affectation (BA région)	0			0,00
26	Participations et créances rattachées	0			0,00
27	Autres immobilisations financières	0			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0			0,00
Total des recettes financières		0		0	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers	0			0,00
Total des recettes réelles d'investissement		150 000	0	0	150 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement	0			0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	126 000			126 000,00
041	Opérations patrimoniales	0			0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		126 000	0	0	126 000,00

TOTAL		276 000	0	0	276 000,00
-------	--	---------	---	---	------------

R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					
---	--	--	--	--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES		276 000	114 037,67	114 037,67	390 037,67
--	--	---------	------------	------------	------------

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007368200037	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Groupements de collectivités EPCC SOMME PATRIMOINE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Le Payeur Départemental

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : SOMME PATRIMOINE BUD ANNEXE (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé: M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	18
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT, ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	79 827,00	13 827,00

+

+

+

R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	14 683,03	58 645,98
P	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 142 758,33

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		94 510,03	215 231,31
---	--	-----------	------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00

+

+

+

R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 716,48

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	1 716,48
---	--	------	----------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		94 510,03	216 947,79
---------------------	--	-----------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	215 100,00	14 683,03	0,00	0,00	229 783,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	176 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	220 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		392 100,00	14 683,03	44 000,00	44 000,00	450 783,03
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	13 827,00	13 827,00	14 827,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	6 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	28 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		399 100,00	14 683,03	79 827,00	79 827,00	493 610,03
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 500,00		-2 000,00	-2 000,00	5 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 300,00		2 000,00	2 000,00	14 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		19 800,00		0,00	0,00	19 800,00
TOTAL		418 900,00	14 683,03	79 827,00	79 827,00	513 410,03

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	513 410,03
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	7 700,00	0,00	0,00	0,00	7 700,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	410 400,00	58 645,98	13 827,00	13 827,00	482 872,98
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		418 100,00	58 645,98	13 827,00	13 827,00	490 572,98
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		418 100,00	58 645,98	13 827,00	13 827,00	490 572,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	800,00		0,00	0,00	800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		800,00		0,00	0,00	800,00
TOTAL		418 900,00	58 645,98	13 827,00	13 827,00	491 372,98

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	142 758,33
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	634 131,31
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	19 000,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	19 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	19 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	800,00		0,00	0,00	800,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	800,00		0,00	0,00	800,00
	TOTAL	19 800,00	0,00	0,00	0,00	19 800,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 800,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	7 500,00		-2 000,00	-2 000,00	5 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 300,00		2 000,00	2 000,00	14 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	19 800,00		0,00	0,00	19 800,00
	TOTAL	19 800,00	0,00	0,00	0,00	19 800,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 716,48
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 516,48
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

19 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	14 683,03		14 683,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	44 000,00		44 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	13 827,00	0,00	13 827,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 000,00	2 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	22 000,00		22 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		-2 000,00	-2 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		94 510,03	0,00	94 510,03

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	94 510,03
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	72 472,98		72 472,98
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		72 472,98	0,00	72 472,98

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	142 758,33
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	215 231,31
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 000,00	2 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		-2 000,00	-2 000,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 716,48
--	-----------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 716,48
---	-----------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	215 100,00	0,00	0,00
601	Achats stockés - Matières premières	0,00	0,00	0,00
6013	Matières premières et fournitures	91 500,00	0,00	0,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	5 200,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 500,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	7 250,00	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	59 750,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	5 250,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	250,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	41 700,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	176 000,00	44 000,00	44 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	44 000,00	44 000,00
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	125 500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	32 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	6 000,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	3 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		392 100,00	44 000,00	44 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	13 827,00	13 827,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	13 827,00	13 827,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	6 000,00	22 000,00	22 000,00
6951	Impôts sur les bénéfices	6 000,00	22 000,00	22 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		399 100,00	79 827,00	79 827,00
023	Virement à la section d'investissement	7 500,00	-2 000,00	-2 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	12 300,00	2 000,00	2 000,00
6031	Variation stocks mat. premières	300,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	12 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		19 800,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		19 800,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		418 900,00	79 827,00	79 827,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	14 683,03
-----------------------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	94 510,03
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	7 700,00	0,00	0,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	5 200,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	2 500,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	410 400,00	13 827,00	13 827,00
707	Ventes de marchandises	410 400,00	13 827,00	13 827,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		418 100,00	13 827,00	13 827,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		418 100,00	13 827,00	13 827,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	800,00	0,00	0,00
6031	Variation stocks mat. premières	800,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		800,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		418 900,00	13 827,00	13 827,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		58 645,98
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		142 758,33
		=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		215 231,31

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	19 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	9 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		19 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		19 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	800,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	800,00	0,00	0,00
31	Matières premières et assimilées	0,00	0,00	0,00
313	Matières premières et fournitures	800,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		800,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		19 800,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES			B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	7 500,00	-2 000,00	-2 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	12 300,00	2 000,00	2 000,00
28184	Mobilier	350,00	0,00	0,00
28188	Autres	11 650,00	2 000,00	2 000,00
313	Matières premières et fournitures	300,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		19 800,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		19 800,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		19 800,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 716,48
---	----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 716,48
---	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15 ...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/07/2023

Présenté par (1) la présidente,

A CITADELLE DE DOULLENS le 06/10/2023

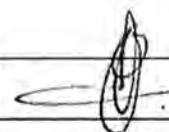
(1) la présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A CITADELLE DE DOULLENS, le 06/10/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

HIVER CHRISTELLE



Certifié exécutoire par (1) la présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A la

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil d'apoc, administration,

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Groupements de collectivités : EPCC SOMME PATRIMOINE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007368200029

POSTE COMPTABLE : Le Payeur Départemental

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : SOMME PATRIMOINE BUD PRINCIPAL (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) À compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	43

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I
A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.0%
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.0%
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.0%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.0%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.0%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.0%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »

(2) indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

– semi budgétaire ;

– budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 408 789,72	2 403 083,66	577 871,37	A1 572 165,31
Investissement	166 952,87	245 419,01 (3)	35 571,53	A2 114 037,67
Fonctionnement	2 241 836,85	2 157 664,65 (4)	542 299,84	A3 458 127,64

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses		Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	259 424,79	III + IV	8 458,44 B1 -250 966,35
Investissement	I	111 628,56	III	0,00 B2 -111 628,56
Fonctionnement	II	147 796,23	IV	8 458,44 B3 -139 337,79

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	321 198,96
Investissement	A2 + B2	2 409,11
Fonctionnement	A3 + B3	318 789,85

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 111 628,56
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	103 992,24
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	7 636,32
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 147 796,23
011	Charges à caractère général (4)	132 039,73
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	15 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	756,50

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 8 458,44
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 458,44
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		II	
		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		0,00	0,00
+		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	111 628,56	0,00
		(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	114 037,67
=		=	
Total de la section d'investissement (2)		111 628,56	114 037,67
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		150 000,00	-120 000,00
+		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	147 796,23	8 458,44
		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	458 127,64
=		=	
Total de la section de fonctionnement (3)		297 796,23	346 586,08
TOTAL DU BUDGET (4)		409 424,79	460 623,75

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : un dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0.00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0.00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	146 000,00	103 992,24	14 558,00	14 558,00	264 550,24
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	40 000,00	7 636,32	-14 558,00	-14 558,00	33 078,32
Total des dépenses d'équipement		186 000,00	111 628,56	0,00	0,00	297 628,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		186 000,00	111 628,56	0,00	0,00	297 628,56

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	90 000,00		0,00	0,00	90 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		90 000,00		0,00	0,00	90 000,00

TOTAL		276 000,00	111 628,56	0,00	0,00	387 628,56
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						387 628,56

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	126 000,00		0,00	0,00	126 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		126 000,00		0,00	0,00	126 000,00

TOTAL	276 000,00	0,00	0,00	0,00	276 000,00
--------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	114 037,67
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	390 037,67
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

36 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	750 800,00	132 039,73	70 000,00	70 000,00	952 839,73
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 705 000,00	15 000,00	80 000,00	80 000,00	1 800 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 140,00	0,00	0,00	0,00	1 140,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 456 940,00	147 039,73	150 000,00	150 000,00	2 753 979,73
66	Charges financières	670,00	0,00	0,00	0,00	670,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	756,50	0,00	0,00	1 756,50
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 458 610,00	147 796,23	150 000,00	150 000,00	2 756 406,23

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	126 000,00		0,00	0,00	126 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		126 000,00		0,00	0,00	126 000,00

TOTAL	2 584 610,00	147 796,23	150 000,00	150 000,00	2 882 406,23
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 882 406,23
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	874 610,00	8 458,44	-200 000,00	-200 000,00	683 068,44
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 600 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	1 680 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 494 610,00	8 458,44	-120 000,00	-120 000,00	2 383 068,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 494 610,00	8 458,44	-120 000,00	-120 000,00	2 383 068,44

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	90 000,00		0,00	0,00	90 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		90 000,00		0,00	0,00	90 000,00

TOTAL	2 584 610,00	8 458,44	-120 000,00	-120 000,00	2 473 068,44
--------------	---------------------	-----------------	--------------------	--------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	458 127,64
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 931 196,08
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	36 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	118 550,24	0,00	118 550,24
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	-6 921,68	0,00	-6 921,68
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		111 628,56	0,00	111 628,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	111 628,56
--	------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	202 039,73		202 039,73
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	95 000,00		95 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	756,50	0,00	756,50
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		297 796,23	0,00	297 796,23

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	297 796,23
---	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	114 037,67
---	------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	114 037,67
--	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	-191 541,56		-191 541,56
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	80 000,00		80 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-111 541,56	0,00	-111 541,56

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	458 127,64
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	346 586,08
---	------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	276 000,00	111 628,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 628,56
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	146 000,00	103 992,24	0,00	14 558,00	14 558,00	0,00	14 558,00	118 550,24
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	40 000,00	7 636,32	0,00	-14 558,00	-14 558,00	0,00	-14 558,00	-6 921,68
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	186 000,00	111 628,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 628,56
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	186 000,00	111 628,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 628,56
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	90 000,00			0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	90 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

111 628,56

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

EPCC SOMME PATRIMOINE - SOMME PATRIMOINE BUD PRINCIPAL - BS - 2023

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-BS pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES					
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	276 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	126 000,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	126 000,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)		114 037,67
Affectation au compte 1068 (9)		0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		114 037,67

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Voir l'état IV-B6 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	276 000,00	I 111 628,56	0,00	0,00	II 0,00	0,00	0,00	III = I + II 111 628,56
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	146 000,00	103 992,24	0,00	14 558,00	14 558,00	0,00	14 558,00	118 550,24
21828 Autres matériels de transport	2 200,00	27 889,06		0,00	0,00	0,00	0,00	27 889,06
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	27 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	116 800,00	76 103,18		14 558,00	14 558,00	0,00	14 558,00	90 661,18
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	40 000,00	7 636,32	0,00	-14 558,00	-14 558,00	0,00	-14 558,00	-6 921,68
2313 Constructions	40 000,00	7 636,32		-14 558,00	-14 558,00	0,00	-14 558,00	-6 921,68
Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	186 000,00	111 628,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 628,56
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Total des dépenses réelles	186 000,00	I 111 628,56	0,00	0,00	II 0,00	0,00	0,00	III = I + II 111 628,56
040 Opérations ordre transf. entre sections (7)	90 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	90 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913 Subv. transf. Départements	90 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	90 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	276 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313 Subv. transf. Département	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	126 000,00		0,00	0,00	0,00
281314 Bâtiments culturels et sportifs	25 000,00		0,00	0,00	0,00
281828 Autres matériels de transport	19 000,00		0,00	0,00	0,00
281848 Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00		0,00	0,00	0,00
28188 Autres immo. corporelles	80 000,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	126 000,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 047 = RI 047).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 584 610,00	147 796,23	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	297 796,23
011	Charges à caractère général (4)	750 800,00	132 039,73	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	202 039,73
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 705 000,00	15 000,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	95 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 456 940,00	147 039,73	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	297 039,73
66	Charges financières	670,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	756,50		0,00	0,00		0,00	756,50
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	1 670,00	756,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	756,50
	Total des dépenses réelles	2 458 610,00	147 796,23	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	297 796,23
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	126 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	126 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

297 796,23

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 584 610,00	8 458,44	-120 000,00	-120 000,00	-111 541,56
013	Atténuations de charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	874 610,00	8 458,44	-200 000,00	-200 000,00	-191 541,56
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 600 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	2 494 610,00	8 458,44	-120 000,00	-120 000,00	-111 541,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 494 610,00	8 458,44	-120 000,00	-120 000,00	-111 541,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	90 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	90 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	458 127,64
Total des recettes de fonctionnement cumulées	346 586,08

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 584 610,00	147 796,23	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	297 796,23
011	Charges à caractère général (5)	750 800,00	132 039,73	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	202 039,73
60611	Eau et assainissement	11 500,00	406,83		0,00	0,00	0,00	0,00	406,83
60612	Energie - Electricité	160 000,00	4 626,80		0,00	0,00	0,00	0,00	4 626,80
60622	Carburants	5 000,00	1 428,39		0,00	0,00	0,00	0,00	1 428,39
60623	Alimentation	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	879,77		0,00	0,00	0,00	0,00	879,77
60632	Fournitures de petit équipement	42 300,00	11 315,43		0,00	0,00	0,00	0,00	11 315,43
60636	Habillage et vêtements de travail	17 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 300,00	228,71		0,00	0,00	0,00	0,00	228,71
6068	Autres matières et fournitures	23 735,00	559,18		0,00	0,00	0,00	0,00	559,18
611	Contrats de prestations de services	81 100,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
61358	Autres	27 140,00	2 006,40		0,00	0,00	0,00	0,00	2 006,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 000,00	2 142,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 142,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	1 891,98		0,00	0,00	0,00	0,00	1 891,98
6156	Maintenance	78 500,00	13 010,86		0,00	0,00	0,00	0,00	13 010,86
6161	Multirisques	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	600,00		0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6182	Documentation générale et technique	1 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	11 025,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	72 320,00	81 536,28		0,00	0,00	0,00	0,00	81 536,28
6228	Divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	92 780,00	798,61		0,00	0,00	0,00	0,00	798,61
6233	Foires et expositions	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	13 200,00	28,07		0,00	0,00	0,00	0,00	28,07
6238	Divers	31 000,00	7 200,00		0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	13 400,00	2 112,27		0,00	0,00	0,00	0,00	2 112,27
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	735,20		0,00	0,00	0,00	0,00	735,20
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	532,95		0,00	0,00	0,00	0,00	532,95
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	1 705 000,00	15 000,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	95 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	15 000,00		0,00	0,00		0,00	15 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

EPCC SOMME PATRIMOINE - SOMME PATRIMOINE BUD PRINCIPAL - BS - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	150 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64112	SF1, indemnité de résidence	9 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	978 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	67 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	18 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	331 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	81 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	1 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 140,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 456 940,00	147 039,73	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	297 039,73
66	Charges financières	670,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	670,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	1 000,00	756,50		0,00	0,00		0,00	756,50
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	756,50		0,00	0,00		0,00	756,50
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 670,00	756,50	0,00	0,00	0,00		0,00	756,50
Total des dépenses réelles		2 458 610,00	147 796,23	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	297 796,23

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	0,00	I		0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	126 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	126 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		126 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 584 610,00	I 8 458,44	-120 000,00	II -120 000,00	-111 541,56
013	Atténuations de charges (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	874 610,00	8 458,44	-200 000,00	-200 000,00	-191 541,56
70632	Redevances services à caractère loisir	874 610,00	1 936,00	-200 000,00	-200 000,00	-198 064,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	6 522,44	0,00	0,00	6 522,44
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 600 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
7473	Participation départements	1 600 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 494 610,00	8 458,44	-120 000,00	-120 000,00	-111 541,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 494 610,00	8 458,44	-120 000,00	-120 000,00	-111 541,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	90 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec.. subv inv transférées cpte résultat	90 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		90 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état 1-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessations d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liés à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 90 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		90 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	90 000,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	90 000,00	111 628,56	0,00	201 628,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 126 000,00	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		126 000,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
281314	Bâtiments culturels et sportifs	25 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	19 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	80 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6)	Solde d'exécution R001 (6)	Affectation R1068 (6)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	126 000,00	0,00	114 037,67	0,00	240 037,67

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 201 628,56
Ressources propres disponibles	VIII 240 037,67
Solde	IX = VIII – IV (7) 38 409,11

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/07/2023

Présenté par la présidente (1),

A CITADELLE DE DOULLENS, le 06/10/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A CITADELLE DE DOULLENS, le 06/10/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

CHRISTELLE HIVER



Certifié exécutoire par la présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.